



# Un enseignement pour relever le défi de la citoyenneté ? D'accord !

Le 2 avril 2015

PAR PHILIPPE BONOT, PRÉSIDENT DE L'APEG, POUR LE CA

**E**n étudiant le projet de l'enseignement moral et civique au lycée, l'APEG constate que les enseignants d'économie-gestion sont parfaitement en phase avec lui. Ils ont les connaissances fondamentales et les aptitudes pour participer au développement de la citoyenneté des élèves.

En effet, au niveau du lycée, l'EMC propose une progression basée sur 5 thèmes de la seconde à la terminale : la personne et l'Etat de droit, Egalité et discrimination, Exercer sa citoyenneté dans la République Française et l'Union Européenne, Les enjeux moraux et civiques de la société de l'information, Pluralisme des croyances et laïcité, Biologie, éthique, société et environnement.

Ce nouveau projet se base essentiellement sur des disciplines enseignées dans la filière tertiaire. Dans ce projet, le droit fait comprendre le fonctionnement des institutions, aborde les libertés fondamentales et leur exercice de la seconde à la terminale. Les professeurs d'économie-gestion sont actuellement les seuls enseignants de droit. En effet, cette discipline apparaît dans le seul CAPET d'économie-Gestion. En Science

de gestion, les médias, le numérique font l'objet d'un large enseignement. Enfin, pour le management, l'étude du syndicalisme reprend un point de notre programme.

Au niveau des méthodes, l'EMC préconise le travail de groupe, de recherche, de débat. L'enseignement d'économie-gestion dans le cadre de l'épreuve de l'étude en première et du projet de terminale rentre parfaitement dans ces recommandations. Les élèves pourront mobiliser les techniques de recherches d'informations. Néanmoins ce projet laisse quelques questions en suspens.

- La première concerne le volume horaire consacré à cet enseignement. Aucune indication n'est présentée.

- La deuxième concerne la taille des classes. Un travail de recherche pertinent, individuel ou en groupe ne peut être efficace qu'en classe dédoublée. Cette activité peut être menée en interactions avec la classe entière.

- La troisième concerne l'évaluation. Est-elle prévue ou non ? Sera-t-elle notée ou fera-t-elle l'objet d'une appréciation en termes d'acquis ou non acquis ?

Ainsi il apparaît comme une bonne initiative pour développer la notion de citoyenneté chez nos élèves.

Mais il nous semble important d'affirmer que **l'enseignement de la citoyenneté passe avant tout par la mise en place de situations où on apprend le respect de l'autre.**

Prenons l'exemple de l'égalité des sexes à l'école. Dans le cadre de publications annuelles 2015<sup>1</sup>, faites par le ministère de l'éducation nationale nous constatons des différences en matière de parcours et de réussite des jeunes, de choix d'orientation et de poursuite d'études entre filles et garçons. Elles auront des incidences ultérieures sur l'insertion dans l'emploi et sur les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes.

Si les garçons réussissent moins bien que les filles à l'école, à diplôme équivalent, les filles s'insèrent moins bien dans l'emploi que les garçons. De plus l'orientation est très différente en fonction du sexe de l'élève. Elles s'orientent davantage vers l'enseignement général et technologique, mais optent moins souvent pour les filières scienti-

fiques. Dans l'enseignement professionnel, les filles sont quasiment absentes des spécialités de la production (14%). De même, bien qu'elles soient plus diplômées dans l'enseignement supérieur, elles sont minoritaires parmi les ingénieurs et les docteurs en sciences.

Nous avons donc devant nous un chantier des plus importants : faire avancer le respect entre individus et les égalités. L'APEG est convaincue que l'enseignement de l'économie-gestion peut y jouer un rôle primordial. Alors n'hésitez pas ! Faites nous part de vos points de vue et de vos expériences.

P.B.

## Les prochaines Journées Pédagogiques

auront lieu

### à Paris

du jeudi 17 mars 2016 au samedi 19 mars 2016

Le thème :

## Quelle (quelles ?) responsabilité (s) ?

Aspects juridiques, économiques, sociaux, pédagogiques...

1. Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur Statistiques - publications annuelles - Édition 2015